

## **Ciments du Maroc**

### **CIMENTS DU MAROC**

SA au capital de 1.443.600.400 Dirhams  
Siège social: 621, boulevard Panoramique  
20150 Casablanca  
RC Casablanca 70 617  
(Société Absorbante)

### **BETOMAR**

SA au capital de 84.397.800 Dirhams  
Siège social: 621, boulevard Panoramique  
20150 Casablanca  
RC Casablanca 75 825  
(Société Absorbée)

Aux termes d'un acte SSP en date du 16 avril 2014 à Casablanca, il a été établi le projet de fusion simplifiée par voie d'absorption de la société BETOMAR par la société CIMENTS DU MAROC.

Ce projet de fusion s'inscrit dans le cadre d'une politique de simplification de l'organisation d'activités complémentaires, permettant une optimisation des ressources et la mise en œuvre de synergies administratives, financières et commerciales.

La société CIMENTS DU MAROC détenant la totalité des 843.978 actions composant le capital social de la société BETOMAR, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé.

Actif évalué à :	757.340.699,12 Dirhams
Passif évalué à :	261.640.699,12 Dirhams
Actif net :	495.700.000,00 Dirhams

Le présent projet de fusion et la dissolution de la société absorbée qui en résulte ne deviendront définitifs qu'à compter du jour de la réalisation de la condition suspensive d'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de chacune des parties à la fusion.

La fusion aura un effet rétroactif au 1er Janvier 2014.

Conformément aux articles 226, 227 et 228 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 le traité de fusion a été déposé au greffe du TC de Casablanca au nom de CIMENTS DU MAROC le 22 Avril 2014 sous le numéro 00547035.

## **Betomar**

### **BETOMAR**

SA au capital de 84.397.800 Dirhams  
Siège social: 621, boulevard Panoramique  
20150 Casablanca  
RC Casablanca 75 825  
(Société Absorbée)

### **CIMENTS DU MAROC**

SA au capital de 1.443.600.400 Dirhams  
Siège social: 621, boulevard Panoramique  
20150 Casablanca  
RC Casablanca 70 617  
(Société Absorbante)

Aux termes d'un acte SSP en date du 16 avril 2014 à Casablanca, il a été établi le projet de fusion simplifiée par voie d'absorption de la société BETOMAR par la société CIMENTS DU MAROC.

Ce projet de fusion s'inscrit dans le cadre d'une politique de simplification de l'organisation d'activités complémentaires, permettant une optimisation des ressources et la mise en œuvre de synergies administratives, financières et commerciales.

La société CIMENTS DU MAROC détenant la totalité des 843.978 actions composant le capital social de la société BETOMAR, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé.

Actif évalué à :	757.340.699,12 Dirhams
Passif évalué à :	261.640.699,12 Dirhams
Actif net :	495.700.000,00 Dirhams

Le présent projet de fusion et la dissolution de la société absorbée qui en résulte ne deviendront définitifs qu'à compter du jour de la réalisation de la condition suspensive d'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de chacune des parties à la fusion.

La fusion aura un effet rétroactif au 1er Janvier 2014.

Conformément aux articles 226, 227 et 228 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 le traité de fusion a été déposé au greffe du TC de Casablanca au nom de BETOMAR le 22 Avril 2014 sous le numéro 00547036.